

Dossier d'autorisation d'urbanisme

04403621C3001

Chateaubriant - Loire-Atlantique

Type

Permis d amener

État

Travaux terminés

Autorisation

08/06/2021

Surface créée

-

Surface démolie

-

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur RegistreDesPermis.fr.



Export généré le 01/08/2026 à 17:10 depuis RegistreDesPermis.fr.

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	04403621C3001
Type	Permis d amener
État d'avancement	Travaux terminés
Nature du projet	-
Destination	-
Demandeur	ACP IMMO
SIREN / SIRET	452601388 / 45260138800021

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2021
Autorisation	08/06/2021
Décision	08/06/2021
Ouverture chantier	23/11/2021
Achèvement travaux	04/02/2025
Prise en compte autorisation	2021-12
Prise en compte ouverture chantier	2021-12
Dernière mise à jour Sitadel	2026-03

Localisation

Adresse	RUE DES BRIOTAIS CHATEAUBRIANT 44110
Commune	Chateaubriant (44036)
Département	Loire-Atlantique (44)
Région	Pays de la Loire (52)
Code postal	44110
Parcelles cadastrales	AR 130

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
-------------	-------	-------	---------	-------------	----------------

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	-
Statut source	Travaux terminés
Nature déclarée	-
Nature complétée	-
Destination principale	-
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	-
Surélévation	-

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	9db13a09-72a9-4871-b430-13872b4890b3
Première importation	19/05/2026 10:00
Dernière observation	19/05/2026 10:00

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
ACP IMMO	452601388	Société du permis
AFIM	434961785	Président de SAS
GEIREC	428929517	Commissaire aux comptes titulaire
MARIE-BENEDICTE DANILO (MOLLIERE)	-	Commissaire aux comptes titulaire
THIERRY JEAN JOSEPH EUGENE MATHELIER	-	Directeur Général
ANTHONY GUILLOUCHE	-	Directeur général délégué
DIDIER DENIEUL	-	Directeur général délégué
JEAN-MARIE SCORDIA	-	Directeur général délégué
LAETITIA GODEFROY	-	Directeur général délégué
PATRICE LUCE	-	Directeur général délégué
STEPHANE QUERE	-	Directeur général délégué
OLIVIER JEULIN	-	Président de SAS
FREDY MARCHAIS	-	Gérant
GEIREC	428929517	Commissaire aux comptes titulaire
JEAN-MARIE SCORDIA	-	Commissaire aux comptes suppléant
CINDY KREMBSER	-	Directeur Général
LOUIS PIERRE AUGUSTE HESLOT-GUILLOT	-	Membre du conseil de surveillance
MICHEL CHRISTIAN YVON MARIE HERVO	-	Membre du conseil de surveillance
MALEK ERIC REZGUI	-	Président du conseil de surveillance

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.